

Questions orales

Que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration fasse une déclaration à l'appel des motions, demain, pour indiquer, tout d'abord, les raisons du retard à annoncer les décisions relatives aux projets d'initiatives locales dans certaines circonscriptions et, en second lieu, la date à laquelle ces décisions seront annoncées.

[Français]

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc être mise en délibération.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE—LA QUESTION DE LA HAUSSE DES PRIX ET L'ÉLABORATION DES POLITIQUES INDUSTRIELLES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce selon lequel le gouvernement mettrait au point un ensemble cohérent de politiques industrielles. Peut-il nous dire si une de ces politiques cohérentes visera à maintenir le coût de toutes les catégories vitales d'énergie à un niveau assurant un avantage concurrentiel à nos industries de transformation et de fabrication?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition a fait ressortir une partie importante de notre ensemble cohérent de stratégies. Nous avons parlé des coûts de l'énergie, comme élément de consommation et élément du développement de nos industries.

Une voix: Voilà qui est incohérent.

M. Stanfield: Au cas où un coût moindre de l'énergie assurerait un avantage concurrentiel au Canada, le prix beaucoup plus élevé du pétrole brut dans l'Est compare à celui appliqué dans le reste du Canada, qui diffère peut-être actuellement de \$3 le baril, ne constituera-t-il pas un désavantage sensible pour l'économie de ces provinces et n'accentuera donc pas les disparités régionales? Cet avantage concurrentiel n'est-il pas à double tranchant?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député ressemble davantage à un débat. Le ministre est autorisé à y répondre brièvement.

M. Gillespie: Le gouvernement a établi nettement, et le premier ministre l'a souligné l'autre soir dans son discours à la Chambre, que les prix à venir de l'énergie, surtout du pétrole, seraient structurés de façon à ce qu'on puisse espérer profiter d'avantages déterminants en matière de

[M. Nesdoly.]

coûts des matériaux et autres pour l'industrie canadienne. Autrement dit, on laissera les prix augmenter à un niveau permettant de conserver une autonomie des approvisionnements, mais non pas au point d'atteindre les prix internationaux les plus élevés appliqués à ce moment-là.

M. Stanfield: J'ai une question supplémentaire qui fait suite à ce qu'on pourrait assez justement appeler une réponse sans rapport avec la question que j'avais posée.

Une voix: C'était un sujet de discussion non pas une question.

M. Stanfield: Je voudrais demander au ministre où il voit la logique d'une série de politiques industrielles, qui d'après lui sont censées atténuer les disparités régionales—il a dit que c'était l'une des séries—dans le cadre d'une politique de fixation des prix du pétrole qui entraîne une hausse substantielle du prix du pétrole dans les régions du Canada les plus défavorisées? Le ministre peut-il concilier ces deux points?

M. Gillespie: Je pense que l'expansion industrielle à long terme au Canada pourra être assurée si nous réussissons à maintenir à un niveau inférieur les frais d'énergie et de pétrole de l'industrie pétrochimique et des autres industries qui demandent beaucoup d'énergie.

M. Hees: Sortez votre violon.

M. l'Orateur: La présidence permet une question supplémentaire au député de Central Nova et nous entendrons ensuite le député de Selkirk.

L'EFFET DE LA HAUSSE DU PÉTROLE SUR LES PROGRAMMES DU MEER DANS L'EST DU CANADA—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. A-t-il adopté une politique précise en matière de développement régional qui concilierait les prix de l'énergie avec la stratégie de l'expansion régionale? Autrement dit, comment le ministre entend-il harmoniser la situation de l'énergie dans l'Est du Canada avec le développement régional?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'espère que le ministre pourra répondre brièvement à cette question. Il me semble que la question du député est une invitation à une déclaration générale qui devrait avoir lieu à l'appel des motions.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, pour répondre aussi brièvement que je le peux, je dirais que l'un des critères qui sera sûrement retenu à l'avenir, est la question des frais d'exploitation dans le cadre des subventions de stimulation et autre aide officielle. Dans ce contexte, je ne doute pas que ce sera l'une de nos principales considérations quand nous étudierons de nouvelles demandes de subventions. Il est bien possible que dans nos consultations avec les provinces au sujet de l'ensemble de l'expansion régionale, ce sera peut-être une des principales questions que celles-ci voudront aborder. Je suis certain que le premier ministre suivra leur exemple à la conférence des premiers ministres. Nous allons songer à ces coûts afin que l'industrie de l'Est du Canada reste dans la course.